

Compte-rendu du premier conseil d'école du vendredi 12 novembre 2010

Présents :

Elus : M.FORT, Adjoint délégué à la vie scolaire et à la petite enfance

(Excusé : Monsieur ORENGO, Maire de Gonfaron)

Diététicienne : Mme CADIOU

D.D.E.N. : Mme GROSSO

Parents élus : Mme MARTIN (FCPE) et Mme MAUNIER (Parents Indépendants)

(Excusés : Monsieur MARTIN (parent élu FCPE) – Monsieur MAUNIER (parent élu indépendant))

Enseignantes : Mesdames PIOU (cl1), MEURISSE (cl2), ALCOVER(cl3), GARRIGUES (Directrice et cl4), FOUQUE (cl5), BEAUSEJOUR (cl6).

(Excusé : Monsieur JUDENNE, IEN)

Préambule : Présentation de tous les membres de la communauté éducatives (voir feuille d'émargement des présents).

1. **Vote de l'approbation du compte-rendu du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2009-2010** : approbation l'unanimité.

2. Questions pour la Mairie :

- **Travaux** : la réfection de la salle de motricité devait avoir lieu pendant les grandes vacances d'été. Les murs et fermetures sont très vétustes et l'électricité à revoir. Seule l'ouverture vers la salle pour entreposer le matériel a été réalisée. Nous remercions la Mairie pour ces travaux mais nous espérons que cette salle va être entièrement rénovée comme c'était prévu (alarme, prises et interrupteurs, peintures, fermetures).

M. FORT annonce que ces travaux seront réalisés sur le budget de l'année 2011 et probablement pendant les congés scolaires.

- **Demande d'une 2^{ème} cabane à vélo** pour entreposer tous les tricycles.

D'après M.FORT, Monsieur le Maire va prévoir sur le budget 2011 la construction « en dur » d'un 2^{ème} abri pour les vélos.

Pour son emplacement, Mme GROSSO propose le lieu face à la cantine. L'équipe enseignante demande à être consultée lorsque débiteront les travaux car il faut trouver un emplacement pratique pour distribuer les vélos aux enfants.

-**Plaque portant le nom de l'école** : cette plaque est demandée depuis plusieurs années. Elle serait à fixer sur le grillage à côté du portail. En effet, les livreurs, les nouveaux parents ne savent pas réellement trouver l'école et rien n'indique son nom.

- **Demande de poser un plan incliné sur le portail des Ferrages** : de nombreux parents sont en difficulté avec les poussettes

M.FORT annonce que ce plan incliné qui doit faire moins de 5% va aller loin sur le parking pour être aux normes (jusque devant la porte d'entrée des locaux de l'Amicale Laïque). Cette solution doit être étudiée et budgétisée l'an prochain.

Parents indépendants : certains de ces travaux peuvent être réalisés pendant les « petites vacances » car ils ne nécessitent pas énormément de personnel et de temps.

FCPE : A qui la Mairie fait-elle appel pour ces travaux ? (appels d'offres ? Devis ?)

M.FORT : La Mairie dispose de services techniques municipaux (électricien, jardiniers...). Pour des gros travaux, elle fait réaliser des devis auprès des artisans locaux.

- **Demande d'ordinateurs neufs** : la directrice a fait un courrier à Monsieur le Maire pour demander une dotation informatique.

Le Maire a répondu de façon négative en ce qui concerne les ordinateurs portables (problème d'assurance) mais étudiera cette demande pour le prochain budget 2011.

Précisions : l'école maternelle ne possède qu'un seul ordinateur. Il sert en priorité au travail de direction (toutes les circulaires passent par mail). Notre hiérarchie nous demandant du travail informatisé et nos préparations nécessitant désormais cet outil (blog, synthèses), nous avons besoin aujourd'hui de bien plus de PC : **un par classe serait l'idéal, avec du matériel neuf et bénéficiant d'une maintenance.**

Nous nous sommes dotées cette année d'un disque dur externe afin de sauvegarder tout ce qu'il y a sur le seul PC de l'école.

Monsieur JUDENNE, notre IEN, nous appuie dans cette demande.

Certes, certains parents généreux nous apportent des ordinateurs, mais ils sont souvent vétustes et ne bénéficient pas d'une maintenance. Il est impossible de les installer en réseau. Nous remercions tout de même ces familles.

-**Restaurant scolaire** :

FCPE : Quelle est la décision de la mairie concernant le **bio** ?

M.ROMMELARD, le cuisinier, n'est pas allé visiter le restaurant scolaire du Cannet. Il s'appuie sur la diététicienne, Elizabeth CADIOU.

Voici les questionnements de la diététicienne concernant la mise en place du « bio » en restauration scolaire et celui concernant la loi de modernisation agricole (GEMRCN) dont on attend le décret d'application pour septembre 2011 :

- Pourquoi les parents souhaitent que les enfants mangent « bio » ? quels objectifs sont poursuivis par ce changement ?
- Les enfants vont-ils mieux manger ?

- Quel coût supplémentaire pour la commune ? Ce coût peut il être « compensé » par des repas sans viande ni poisson ? (des repas alternatifs conciliant légumineuses et céréales permettant d'apporter des protéines végétales se « complétant »)
- Les produits « biologiques » venant pour certains d'autres pays, le choix de « local » en culture raisonnée n'est il pas préférable ?
- Concernant les fruits et légumes : Le « bio » suit les saisons, donc une variété en hiver réduite et une proposition de produits parfois « difficiles » pour les enfants (choux, endives...)

Selon elle, nos enfants ne vont pas mieux s'alimenter avec du bio, ni moins gaspiller. Ils risquent même d'être décontenancés s'ils mangent des légumes par exemple qui ont un goût plus brut, ou des fruits un peu gâtés car bio.

D'après Mme CADIOU, ici à Gonfaron, presque tous les produits sont frais, tout est cuisiné sur place. Peu de surgelés ou de boîtes (sauf urgences). Les légumes sont travaillés en cuisine (épluchage, morcelage). On sert de la viande cuisinée, de vrais fruits : on est plutôt en avance par rapport à beaucoup de cantines.

On pourrait tout de même introduire le bio par petites touches, en faisant appel à des producteurs locaux (c'est une démarche globale), tout en n'augmentant pas les tarifs du restaurant scolaire.

Les accords de Grenelle prévoient d'ici 2012 au moins 20% d'alimentation bio dans les menus des restaurants de collectivités (et pas dans les restaurants scolaires).

Il faudra aussi éduquer le personnel qui va servir les enfants.

Mme CADIOU n'est donc pas réfractaire à l'introduction de bio mais cela demande du temps, des démarches (participation de la Communauté de Communes ? Démarche auprès des fournisseurs, Aides : exemple « un fruit à la récré » ?). Une première réunion a lieu mercredi 17/11 pour budgétiser tout cela.

La FCPE suggère de contacter l'AMAP au Cannet et la DDEN fournit une étude à M.FORT sur les restaurants scolaires où l'on introduit déjà du bio (coûts, fonctionnement).

Départ de M.FORT et de Mme CADIOU : 18h15.

3. Questions pour l'école :

-Présentation des classes : L'école maternelle comporte 6 classes (**148 élèves admis**)

Classe 1 Petite section (Mme PIOU ; Atsem : Mme VICENTE) : 24 élèves

Classe 2 Petite section (Mme MEURISSE, remplaçante de Mme PERIER, Atsem : Mme ABELLO) : 25 élèves.

Classe 3 Moyenne section (Mme ALCOVER, Atsem : Mme ROUBAUD) : 26 élèves.

Classe 4 Moyenne section (Mme GARRIGUES, Mme GENCE, Atsem : Mme PENEL) : 26 élèves.

Classe 5 Grande section (Mme FOUQUE, Atsem : Mme GIORDANO) : 23 élèves.

Classe 6 : Grande section (Mme BEAUSEJOUR, Atsem Mme GOSSO) : 24 élèves.

On constate donc pour la troisième année consécutive une légère baisse des effectifs.

FCPE : Il y a 72 enfants nés en 2008 inscrits sur les registres de la commune. Comment va-t-on pouvoir tous les inscrire à l'école en petite section pour la rentrée 2011 ? Cela nécessitera-t-il une demande d'ouverture de classe ?

Probablement pas puisqu'il serait possible à ce moment là de réaliser des doubles niveaux afin d'intégrer davantage de PS (par le passé, il nous est arrivé d'accueillir 170 élèves).

S'il s'avère qu'il y a vraiment surnombre, seuls les enfants qui auront 3 ans révolus au 1^{er} septembre 2011 seront admis à l'école. C'est l'usage dans ces cas là.

Nous sommes loin de la moyenne qui peut faire que l'on ouvre une classe.

Si tel était le cas, nous en reparlerons ensemble et ferons une demande appuyée avec l'aide des parents d'élèves.

-Lecture du règlement scolaire 2010/2011 : approuvé à l'unanimité.

-Comptes de l'OCCE : Présentation du solde par Mme PLOU, la trésorière.

Les comptes ont été signés et validés par les parents d'élèves au début de l'année.

Au 1^{er}/09/10 : il restait 1163,77 €

Une régie d'avance a été effectuée pour les 6 classes à hauteur de 150 € par classe, soit 900 €

Il a fallu régler la cotisation à l'OCCE : 249,55 € et l'assurance MAE : 93, 69 €.

97 familles (sur 148) ont fait un don à l'OCCE :

La somme des dons est de 1131,50 €, soit un peu plus que l'an dernier. Un document a été distribué aux parents pour expliquer à quoi servait la coopérative scolaire. Certaines familles ont fait des dons jusqu'à 20 €, et d'autres n'ont rien versé. Nous rappelons que cette participation n'est pas obligatoire.

Il reste à ce jour sur le compte : 912,15 €.

-Projets de l'école :

Aide individualisée : 60 heures sont consacrées à cette aide pour des élèves en difficulté passagère.

3 enseignantes participent au dispositif de l'école élémentaire au cycle 2 (C.P., C.E.1 et C.E.2) ; les autres interviennent pour le moment auprès des grandes sections de l'école. Pour cette période : 12 enfants sont concernés mais le principe est très souple et des élèves peuvent être rajoutés pour quelques séances, puis retirés du dispositif lorsque l'aide a été satisfaisante.

Horaires : les lundis, mardis et jeudis de 12h35 à 13h15 et/ou de 16h30 à 17h10.

Le projet d'aide individualisée est validé par l'IEN.

Les enfants sont heureux de venir travailler en petits groupes avec l'enseignante. Il n'y a pas en maternelle de regard négatif de la part des autres enfants sur ces élèves qui bénéficient de l'aide personnalisée. Au contraire ! L'effet est même plutôt positif : les enfants reprennent souvent confiance en eux. Les méthodes sont ludiques : on passe par le schéma corporel, par la motricité...

Décloisonnement : les maîtresses de petite section prennent en charge un groupe d'élèves de grande section lors de la sieste des petits. Un planning a été élaboré en conseil des maîtres et pour cette période, les enseignantes reprennent des notions dans le domaine de la maîtrise de la langue : principe alphabétique, écriture du prénom...

Le maître E, M.MERCURIN n'interviendra pas avant le 3^{ème} trimestre mais des demandes de prises en charge ont tout de même été établies lors de réunions de synthèses avec les membres du RASED (psychologue scolaire, maître E).

-Projet d'école : il doit être remodelé et refondé lors de cette année scolaire. Des animations pédagogiques avec les conseillers de la circonscription vont nous aider à le mettre en place. Ce travail de réflexion débutera au cours du 2^{ème} trimestre 2011 ; nous en reparlerons lors des prochains conseils et présenterons ce projet, une fois validé par l'IEN, en conseil d'école du 3^{ème} trimestre.

-BLOG : il contient des informations générales concernant l'école (menus, rendez-vous importants) et chaque enseignante renseigne de façon plus ou moins régulière une rubrique pour sa classe. Les visiteurs du Blog sont invités à laisser des commentaires ; Cela nous fait plaisir et nous encourage à continuer. Ils sont aussi parfois sources de conseils pour les futurs articles que nous éditerons.

-Projet Environnement Développement durable (EDD) : 3 classes de l'école (les 2 GS et la classe de MS3) ont monté un projet commun en collaboration avec la Communauté des Communes. Elles vont donc bénéficier de sorties et d'animations concernant l'environnement : tri sélectif, fabrication de papier recyclé et sortie au lac des Escarcets avec un animateur forestier.

Les sorties sont prises en charge par la Communauté de Communes mais le transport sera à la charge de l'école (sur le prochain budget de la Caisse des écoles ou sur la coopérative scolaire ; une petite participation pourrait être demandée aux familles).

Les deux classes de GS travaillent également sur les Contes et fabrication d'albums.

La classe de MS3 travaille sur le thème de l'arbre durant toute l'année.

Les 2 classes de PS ont un projet commun autour des mascottes et des doudous.

La classe de MS4 a un projet de théâtre avec une représentation en fin d'année.

Dans le domaine des arts et de la création plastique, toutes les classes réalisent une exposition commune à chaque période de l'année. Pour cette première période, le thème choisi était « AUTOMNE ». le prochain sera « NOËL ».

Dans le cadre des 50 ans de l'Amicale Laïque et du Téléthon, une exposition de grands sapins en bois décorés par les enfants aura lieu en décembre sur la place du village et le parking de l'école élémentaire. Les 12 classes de l'école élémentaire participent à ce projet et vont décorer un sapin « à la manière de... ».

L'Amicale Laïque offre également à l'école maternelle 2 sapins que nous pourrons exposer en même temps sur le grillage du parking de notre école. Les enfants écriront leur prénom derrière l'arbre qu'ils auront décoré.

-Spectacle : Le « Théâtre des Collines » nous jouera « Pierre et le loup » avec des grosses marionnettes d'un mètre environ, dans la salle de motricité. Ce spectacle est payé intégralement par l'OCCE et aura lieu jeudi 9 décembre à 9h30.

-Une fête de Noël sera également organisée durant la dernière semaine de classe du mois de décembre avec un goûter et la venue du Père Noël. Il distribuera à cette occasion un nouveau jeu pour chaque classe (ce jeu a été acheté avec le budget de la Mairie Caisse des Ecoles).

-Des sorties scolaires de fin d'année seront également organisées et payées aussi grâce au budget de la Caisse des écoles (Mairie). Nous en reparlerons dès que les projets seront plus précis.

-Réunions de rentrée :

La directrice a d'abord effectué une réunion collective pour donner les informations générales concernant l'école (règlement, horaires, coopérative, assurances...) puis chaque enseignante a ensuite reçu les parents dans sa classe afin d'expliquer le déroulement de l'année et les programmes plus en profondeur.

Les parents indépendants ont demandé que les dates soient différentes afin de pouvoir assister à chaque réunion en cas de fratries dans l'école.

Nous prenons acte de cette remarque et essaieront de faire au mieux l'an prochain afin de satisfaire toutes les familles.

-Sieste : les PS arrivent de manière échelonnée au dortoir (de 13h20 à 13h35) et se reposent sous la surveillance de l'ATSEM. Ils se réveillent aux alentours de 15 heures.

Il n'y a pas autant de lits que d'enfants inscrits en PS ; la priorité est donc donnée aux demi-pensionnaires. Les parents qui ne travaillent pas (et qui n'ont donc pas accès au restaurant scolaire) peuvent ramener leur enfant à 14h30 pour qu'il puisse bénéficier des apprentissages de l'après-midi. Une très petite minorité de parents choisit cette solution.

Nous n'avons pas encore refusé d'enfant à cause du manque de place au dortoir mais la FCPE rétorque que si 72 enfants de PS rentrent l'an prochain, le problème risque de se poser.

Certains enfants de moyenne section sont encore fatigués en début d'après-midi. ils peuvent se reposer un peu au cours de la première période. Comme il n'y a pas de quoi les coucher, ils se reposent aux tables, sur une banquette ou s'allongent avec un oreiller afin d'être mieux installés. Ce temps de repos n'est pas du tout obligatoire et ceux qui ne veulent pas se reposer, font des jeux calmes (motricité fine, manipulation, puzzles...).

4 . Discussion autour des rythmes scolaires :

La circulaire émanant de l'I.A. est arrivée bien trop tard pour pouvoir consulter réellement les familles. La DDEN s'est documentée et nous présente un résumé de certaines études réalisées par des spécialistes de la petite enfance qui tendraient à favoriser le retour à 9 demi-journées de classe par semaine (avec donc en plus soit le mercredi matin, soit le samedi matin). Ce serait des journées de classes raccourcies ou prises sur le temps des grandes vacances.

Les parents d'élèves élus ne sollicitent pas de réel changement : chacun va voir midi à sa porte et beaucoup d'arguments se tiennent.

Ils souhaiteraient avoir davantage de temps pour se prononcer sérieusement.

Les enseignants n'ont quant à eux pas constaté de fatigue accrue depuis la mise en place de la semaine des 4 jours. La directrice souligne aussi la facilité pour les familles séparées de ne plus mettre les enfants à l'école le samedi matin, à cause des distances entre les pères et les mères (il y avait beaucoup d'absentéisme avant la mise en place de la semaine des 4 jours).

La DDEN rappelle que seul prime l'intérêt des enfants, ce qui met d'accord l'ensemble des membres de la communauté éducative présente autour de la table.

Mais tout le monde déplore la précipitation de cette discussion qui n'en n'est pas vraiment une : la directrice doit remettre le résumé de ce « débat » à sa hiérarchie dès lundi 15/11...

CLÔTURE DU CONSEIL D'ECOLE : 19h35

La secrétaire de séance :

Mme ALCOVER

La Directrice :

Mme GARRIGUES